

École de criminologie
Université de Montréal

Automne 2024 et Hiver 2025

Plan de cours
CRI61661 et CRI 61662
Encadrement de stage en intervention
Vendredi 12h30 à 15h30
Vanessa Gatti
vanessa.gatti@umontreal.ca

Disponibilités avec rendez-vous.

Descripteur du cours

Choix d'un milieu; définition du champ, du projet et du cadre théorique du stage de maîtrise; rétroaction sur les apprentissages de terrain; analyse critique des activités d'intervention et de leurs possibles retombées.

Objectifs du cours

Objectifs généraux

De façon générale, le cours vise à :

- Favoriser le développement des connaissances en ce qui a trait à l'ensemble des pratiques en criminologie,
- Développer une identité de criminologue,
- Intégrer les connaissances théoriques et scientifiques à la pratique vécue en stage,
- Développer une pratique réflexive et un esprit critique face à ses interventions,
- Partager le vécu en stage lors d'ateliers de rétroaction de stage
- Échanger sur la réalité de stagiaire et sur des activités d'intervention

La maîtrise avec stage en intervention est privilégiée lorsque l'étudiant veut progresser dans ses capacités à intervenir auprès d'individus, jeunes ou adultes, et de groupes caractérisés par des problèmes associés à la criminalité (tant du côté de la délinquance que du côté de la victimisation). De manière générale, ce type de maîtrise vise un approfondissement des modèles et stratégies d'intervention, ainsi qu'une réflexion critique sur les problèmes posés par la pratique.

Le stage de maîtrise devrait favoriser soit la spécialisation dans un champ d'activité, soit l'acquisition d'une formation complémentaire, mais, dans tous les cas, l'amélioration des compétences, une plus grande autonomie professionnelle, l'exercice de responsabilités accrues, et, surtout, une meilleure intégration de la théorie à la pratique. De plus, l'étudiant développera une réflexion critique face à la pratique.

Le cours CRI6166-1-2 Encadrement de stage en intervention se veut un cours facilitant l'expérience du stage et la réflexion rétrospective tant au plan des connaissances théoriques et de leur intégration à la pratique qu'au plan du savoir-être. Il est donc essentiel d'être présent en classe et de s'investir dans le processus de rétroaction.

Pour des informations plus précises concernant la teneur du stage, les exigences, les échelles d'évaluation nous vous référons au cahier du stagiaire qui englobe toutes les modalités et règles reliées au stage de maîtrise.

Objectifs spécifiques

Le stage permettra de développer les compétences menant au titre de criminologue et donc l'étudiant apprendra :

- Rédaction du plan d'intervention;
- Évaluation et analyse criminologique;
- Rédaction et présentation d'un rapport d'évaluation;
- Rédaction d'une note d'évolution criminologique;
- Déontologie-secret professionnel;
- Le champ d'exercice du criminologue et des autres professions et des zones partagées;
- Les actes réservés, différenciation de l'intervention et de la psychothérapie;
- Modalités en intervention (individuel, familial, couple, groupe);
- Travail de partenariat (équipe et ressources externes);
- Intervention qui tient compte de la littérature scientifique, lien théorie-pratique.

En stage l'étudiant doit donc développer plusieurs compétences et habiletés dont effectuer des évaluations, rédiger des rapports, faire des entrevues, planifier des interventions, transmettre le résultat de son analyse tout en respectant un code de déontologie et une éthique professionnelle. Le cours sert à l'accompagner dans cette démarche et à s'assurer que le stagiaire est en mesure d'atteindre ses objectifs.

Certains thèmes pourraient être ajoutés selon les besoins et/ou les problématiques vécus par les étudiants durant leur stage. Ce cours se veut donc aussi une occasion pour les étudiants de partager leurs difficultés/interrogations aux autres afin de trouver des solutions en groupe.

* Ce cours n'aborde pas le projet de stage – il est abordé dans les cours CRI6146 et CRI6147 *

Approches pédagogiques

Il y aura des échanges sur les situations vécues en stage (rétroaction), des vignettes/discussions cliniques, des exercices en classe, des travaux en équipe et des études de cas.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation pour le STAGE PRATIQUE (CRI 61771 A2024 et CRI61772 Hiver 2025, 9 crédits)

a) **L'évaluation du stage (70%)**

Il y aura 2 rencontres d'évaluation : au mi-stage (décembre) et à la fin du stage (mars). L'enseignante se rendra sur place. Les évaluations se font à l'aide de la grille d'évaluation du stage. L'étudiant-e doit d'abord remplir la grille selon son appréciation de sa performance. Le/la superviseur/e procède au même exercice de son côté. L'étudiant-e doit ensuite faire une mise en commun avec son/sa superviseur/e. Ensuite, lors des visites de l'enseignante, l'étudiant-e devra lui remettre une copie papier de la dernière version et lui présenter la mise en commun de l'évaluation. C'est l'enseignante qui accorde la note, qui compte pour 70% de la note finale.

b) **Rapport mi-stage (10%)**

Ce rapport est un travail écrit (3 pages). L'objectif est de faire état du cheminement et des apprentissages rendu au mi-stage. Il est demandé de :

- faire un bref résumé des activités et tâches réalisées (0.5 pages maximum)
- faire une autocritique globale des apprentissages/du développement des habiletés professionnelles en vous référant à votre contrat pédagogique;
- faire ressortir les obstacles rencontrés, les gains ou bénéfices retirés.
- décrire comment cette première partie du stage a-t-elle enrichi vos connaissances; qu'avez-vous appris? Qu'est-ce que vous devriez modifier ou améliorer pour atteindre vos objectifs? Êtes-vous satisfait du déroulement et de ce que vous avez accompli dans cette première partie de votre stage? Pourquoi?

Le travail est remis (par courriel) 7 jours après la date de l'évaluation, et une copie papier est déposée dès le cours suivant l'évaluation.

c) **Rapport d'activités de fin de stage (20%)**

Ce rapport est un travail écrit (6 pages). L'objectif est de faire état du cheminement et des apprentissages depuis le mi-stage. Il s'agit d'une auto-évaluation critique globale des apprentissages en se référant aux objectifs du contrat pédagogique (revus à l'évaluation mi-stage):

- sur le plan de la connaissance;
- sur le plan des habiletés professionnelles;
- sur plan du développement personnel et professionnel.

En quoi cette expérience est-elle déterminante en regard de vos perspectives de carrière comme criminologue?

Le travail est remis (par courriel) 7 jours après la date de l'évaluation de fin de stage. Il doit contenir les 6 pages du rapport ainsi que les deux pages de l'étude de cas révisée (voir plus loin).

Outils d'évaluation pour le COURS D'ENCADREMENT DE STAGE (CRI6166-1-2)

a) **Participation active en classe (25%)**

Comme ce cours se veut un séminaire visant l'échange et la réflexion entre les étudiants-es, l'assiduité et la participation active en classe est essentielle. Voici les critères et indicateurs clés pour évaluer la participation en classe :

| Critères | Indicateurs |
|--------------|--|
| Présence | Assiduité et ponctualité |
| Contribution | Qualité de la préparation. Qualité des interventions verbales: soulève des questions pertinentes; émet des opinions; soumet des hypothèses; Partage des connaissances et d'expériences. |
| Attitude | Démontre du respect envers les autres participants. Démontre de la tolérance aux différences. Respecte la confidentialité. Manifeste une préoccupation éthique. Manifeste de l'autocritique. |
| Écoute | Manifeste une écoute active des autres participants. |
| Interaction | Questionne. Reçoit les critiques et y réagit positivement. Mets en commun les idées. Manifeste un effort pour faire avancer le travail du groupe. |

b) **Travail sur les résonances (20%)**

Cet exercice est un travail écrit (3 pages) sur les résonances. L'objectif consiste à faire une réflexion personnelle sur soi-même afin d'identifier les éléments de son vécu personnel qui seraient susceptibles d'influencer le développement de son identité professionnelle en tant que criminologue. Les consignes seront remises lors du premier cours. Le travail sera à remettre le 20 septembre au début du cours.

c) **Présentation brève du milieu de stage (20%)**

Cette présentation vise à ce que l'étudiant/e comprenne mieux le milieu dans lequel il effectue son stage. L'étudiant pourra présenter avec des moyens susceptibles de capter l'attention des membres du séminaire (power point, vidéo, documents). Plus de consignes pour ce deuxième travail seront remises en classe.

d) **Présentation d'une étude de cas (35%)**

Il s'agit d'une activité de 40 minutes où l'étudiant-e fera une présentation dynamique portant sur un cas clinique de son milieu de stage. L'objectif de cette présentation est de soutenir le développement des habiletés requises pour mener une discussion de cas comme dans une réunion d'équipe professionnelle. L'étudiant/e devra démontrer une évolution dans sa capacité à faire une collecte de donnée, de synthétiser l'information recueillie, de transmettre cette information et de communiquer sa demande clairement.

Pour ce faire, l'étudiant-e devra identifier son besoin (Savoir, Savoir-faire, Savoir-être), les difficultés de la personne, la problématique choisie, l'histoire familiale, les tentatives antérieures de résolution du problème...

Un canevas sera suggéré, mais vous pourrez choisir la forme qui vous convient (2 pages maximum). Il faudra transmettre le premier jet de votre étude de cas à l'enseignante (minimum 5 jours avant votre présentation). Ainsi les commentaires apportés par l'enseignante pourront vous aider à mieux vous préparer. Une copie imprimée de la version finale (qui tient compte des commentaires de l'enseignante et des stratégies d'intervention discutés avec les autres étudiants) de l'étude de cas devra être déposées au début du cours.

Un calendrier des présentations sera établi au premier cours. D'autres informations sur le travail seront remises.

La politique de retard dans la remise des travaux est applicable pour l'ensemble des outils d'évaluations de ce cours.

Barème de notation

Une note quantitative sera attribuée pour le cours CRI6166-1-2. L'étudiant doit répondre aux exigences du cours, remettre les travaux demandés, participer activement aux cours et discussions. La participation est essentielle puisque ce cours se veut un séminaire visant l'échange et la réflexion entre les participants. Or, la participation au cours CRI6166-1-2 compte pour 25% de la note finale. La participation est évaluée, entre autres, en fonction du respect manifesté, de la capacité à recevoir et donner du feedback constructif et de la présence et participation en classe. Veuillez vous référer aux indicateurs d'évaluation de la participation présentés ci-haut.

Grille de conversion des pourcentages pour l'évaluation du rapport et de la participation

| Grille de conversion des pourcentages | | | |
|---------------------------------------|----------------|-----------|-------------|
| Points | Note littérale | Valeur | Pourcentage |
| 4,3 | A+ | Excellent | 90 |
| 4 | A | | 85 |
| 3,7 | A- | | 80 |
| 3,3 | B+ | Très bon | 77 |
| 3 | B | | 73 |
| 2,7 | B- | | 70 |
| 2,3 | C+ | Bon | 65 |
| 2 | C | | 60 |
| 1,7 | C- | | 57 |
| 1,3 | D+ | Passable | 54 |
| 1 | D | | 50 |
| 0 | E | Échec | -de 50 |

Déroulement du cours

| CRI61661 | | AUTOMNE 2024 |
|--|--|---|
| Date | Contenu abordé | Note |
| Cours 1 06 septembre | Présentation du plan de cours; vérification des coordonnées; etc. * Planification des présentations du milieu de stage et l'étude de cas * | Exercice en groupe: On apprend à se connaître... Remise consignes 1er travail (20%) |
| Cours 2 20 septembre | Rétroactions et impressions des premières semaines de stage Remise 1^{er} travail en début de cours (20%) * Prévoir calendrier des visites mi-stage * | Consultez les valeurs; approches cliniques; les modalités d'intervention du milieu de stage Remise consignes 2e travail (20%) |
| Cours 3 04 octobre | Rétroaction depuis dernier séminaire | Consultez rapports d'évaluation principaux du milieu de stage et apportez PI du milieu de stage |
| Cours 4 18 octobre | Rétroaction depuis dernier séminaire | |
| Cours 5 1 ^{er} novembre | Présentation milieu de stage (4) Rétroaction depuis dernier séminaire | |
| Cours 6 15 novembre | Présentation milieu de stage (4) Rétroaction depuis dernier séminaire | |
| Cours 7 29 novembre | Présentation milieu de stage (3) Rétroaction depuis dernier séminaire | Remise consignes 3^e travail (35%) |
| Les visites en milieu de stage pour évaluation mi-stage seront prévues du 18 novembre au 09 décembre | | |
| Remise du rapport mi-stage 7 jours après l'évaluation mi-stage (10%) | | |

| CRI61662 | | HIVER 2025 |
|---|---|--|
| Cours 8 17 janvier | Rétroaction depuis dernier séminaire | Rappel : ceux qui présentent leur étude de cas le 7 février devront m'envoyer leur brouillon au plus tard le 27 janvier |
| Cours 9 7 février | Présentation étude de cas (3) Rétroaction depuis dernier séminaire | Rappel : ceux qui présentent leur étude de cas le 14 février devront m'envoyer leur brouillon au plus tard le 3 février |
| Cours 10 14 février | Présentation étude de cas (3) Rétroaction depuis dernier séminaire | Rappel : ceux qui présentent leur étude de cas le 28 février devront m'envoyer leur brouillon au plus tard le 17 février |
| Cours 11 28 février | Présentation étude de cas (3) Rétroaction depuis dernier séminaire | Rappel : ceux qui présentent leur étude de cas le 14 mars devront m'envoyer leur brouillon au plus tard le 03 mars |
| Cours 12 14 mars | Présentation étude de cas (2) Rétroaction depuis dernier séminaire | |
| Les visites en milieu de stage pour l'évaluation fin de stage seront prévues entre le 17 mars au 18 avril | | |
| Remise du rapport fin de stage 7 jours après l'évaluation fin de stage (20%) | | |

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de l'enseignant. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement pédagogique des Études Supérieures et Postdoctorales (ÉPS)

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique : <https://fesp.umontreal.ca/la-faculte/reglement-pedagogique/>

Révision de l'évaluation (article 41)

41. Révision de l'évaluation

Au plus tard 14 jours après l'émission du relevé de notes, tout étudiant a droit à la consultation de ses copies d'examens et de travaux, selon le mode d'évaluation utilisé. La communication se fait sans déplacement des documents et devant témoin. L'étudiant peut, au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, demander la révision de cette évaluation en adressant une demande écrite et motivée au doyen de la Faculté dont relève le cours, sauf si l'évaluation a été faite par un jury composé de trois membres ou plus.

Si la demande est recevable, le professeur en est immédiatement informé. Ce dernier doit réviser l'évaluation, qui peut être maintenue, diminuée ou majorée. Au plus tard 21 jours après avoir reçu la demande, le professeur transmet sa décision écrite et motivée au doyen, qui en informe alors l'étudiant. Le relevé de notes est ajusté en conséquence.

Si la demande n'est pas recevable, le doyen ou son représentant en informe l'étudiant par écrit avec motif à l'appui dans les 28 jours suivant la réception de la demande.

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Lorsque l'étudiant omet de remettre un travail dans le délai prescrit, le doyen peut fixer un nouveau délai et requérir que la correction du travail soit alors faite en tenant compte du retard. Ce délai ne peut excéder un trimestre. Si au terme du délai accordé, l'étudiant n'a pas remis son travail, un échec est enregistré pour celui-ci et la note du cours est calculée et inscrite au dossier.

A l'école de criminologie : Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5% chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Plagiat et fraude

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Lectures et références bibliographiques

BIBLIOGRAPHIE PARTIELLE

- Beaulieu, Danie (2006). *Thérapie d'impact*. Impact Éditions. 268 p.
- Bellot, C.; Rivard, J.; Greissler, E. L'intervention par les pairs: un outil pour soutenir la sortie de rue. *Criminologie*, vol 43 no 1 (2010) p.171-198
- Berteau, Ginette. (2006) *La pratique de l'intervention de groupe. Perceptions, stratégies et enjeux*. Presses de l'Université du Québec. 250 pages.
- Bertelli, C.; Bélisle, M-C. Interventions de crise chez les patients aux prises avec un trouble de personnalité limite. Partie 2 : Thérapies systémique et familiale Les psychoses réfractaires : modèles de traitement américains et européens Éditeur : *Revue Santé mentale au Québec*. Volume 29, numéro 2, automne 2004, p. 253-266
- Bourgon, G. Gutierrez, L. Ashton, J. de gestionnaire de cas à agent de changement : l'évolution des mesures efficaces à l'égard de la surveillance dans la collectivité. *Sécurité Publique Canada*. (2012)
- Brillon, P. (2013). Fatigue de compassion et trauma vicariant. Quand la souffrance de nos patients nous bouleverse. *Psychologie Québec*, vol. 30, numéro 3, p. 30-35.
- Brosnan, R. et Carr, A. (2000). Adolescent conduct problems. In Carr, Alan (Ed). (2000). *What works with children and adolescents?: A critical review of psychological interventions with children, adolescents and their families*. (pp. 131-154). Florence, KY, US: Taylor & Francis/Routledge.
- Carr, A. (2000). Evidence-based practice in family therapy and systemic consultation - I Child-focused problems. *Journal of Family Therapy*, 22, 1, 29-60.
- Corbeil, Christine ; Marchand, I. Penser l'intervention féministe à l'aune de l'approche intersectionnelle : défis et enjeux. *Nouvelles pratiques sociales*, vol 19 no 1 2006, p.40-57.
- Cortoni, F. (2013). *Prévenir la récidive : Les programmes correctionnels*. Paris, France : Conférence de consensus sur la prévention de la récidive.
- Demonty, Benoit (2016). *Initiation à la thérapie brève orientée vers les solutions en 10 leçons*. SATAS.
- Dowden, Craig; Andrews, D. A. Effective Correctional Treatment and Violent Reoffending: A Meta-Analysis; 42 *Canadian J. Criminology* 449 (2000)
- Dowden, Craig; Andrews, D. What works in young offender treatment: a meta-analysis (1999)
- Drapeau Sylvie et coll., *La résilience chez les adolescents placés*, Centre de recherche Jefar, Québec, 2003, 48 pages
- Egan, Gérard (2005) *Communication dans la relation d'aide*, 2ième édition. Beauchemin. 466 pages.
- Forget, J. (1990) *La relation d'aide*. Logiques Sociétés.
- Gaudet, Etienne (2011) *Drogues et alcool j'arrête stratégies gagnantes pour cesser de consommer*. Les éditions Publistar. 224 p.

- Geoffrion, S; Morselli, C.; Guay, S. (2016) Rethinking compassion fatigue through the lens of professional identity : the case of child protection workers (papyrus)
- Harris, R. (2007). Le piège du bonheur. créez la vie que vous voulez. Les éditions de l'homme. 262 p.
- Harris, R. (2015). Se libérer avec l'ACT – surmonter les principaux obstacles dans l'ACT. Bruxelles : De Boeck (Original anglais : **Getting Unstuck in ACT**. New Harbinger (2013).
- Hayes, S., Strosahl, K, Wilson, K. G (2011). Acceptance and Commitment Therapy: The process and practice of mindful change. (2^e éd.), – Guilford Press, New York.
- Lalande, P. (2004). Punir ou réhabiliter les contrevenants? Du « Nothing Works » au « What Works ».
- Lavoie et al. (2017). La Thérapie orientée vers les solutions. Manuel de traitement pour la thérapie individuelle 2e version (Traduction de *Solution Focused Therapy Treatment Manual for Working with Individuals: Revised*) *Solution Focused Brief Therapy Association*
- Leblanc, L. & Séguin, M. (2001) La relation d'aide, concepts de base et interventions spécifiques. Les Éditions Logiques. 365 p.
- Legault G. et Rachedi, L. (2008). L'intervention interculturelle. Les dynamiques familiales dans l'immigration. Chap.9.1, p.230-249
- Lemire, François. (2011). La planification de l'intervention. Les Éditions Québecor. 171 p.
- Lösel, F. (1995). Increasing consensus in the evaluation of offender rehabilitation? Lessons from recent research synthesis. *Psychology, Crime & Law*, 2, 1, 19-39.
- Lupien, Sonia (2010). Par amour du stress, des conclusions scientifiques une présentation facile. Editions du carré.
- Lusignan, R. La question du secret professionnel dans l'intervention Clinique auprès des délinquants adultes. *Revue criminologie* vol 26 no 2 1993, p. 137-153
- Marotta, S.A. (2000) Best practices for counselors who treat posttraumatic stress disorder. *Journal of Counseling & Development*. 78, 4, 492-495
- Millaud, F.; Dubreucq J.-L. Dangerousness evaluation of psychotic patient: Introduction. Vol 163 issue 10 decembre 2005 p. 846-851
- Miller, William R. et Rollnick, Stephen (2013). L'entretien motivationnel. Aider la personne à engager le changement. Paris, InterEdition-Dunods. 241 pages.
- Moulin, V.; Sévin, A-S. Relations professionnelles en établissement pénitentiaire. *Revue criminologie* vol 43 no1 (2010) p.227-248
- Polk, K. L. ; Schoendorff, B. ; Webster, M. ; Olaz F.O. (2017). Guide de la matrice ACT , De Boeck Supérieur
- Reddy, L.A. et Pfeiffer, S.I. (1997). Effectiveness of treatment foster care with children and adolescents: a review of outcome studies. *Journal of the American Academy of Child and Adolescent Psychiatry*, 36, 5, 581-588

Roy, Valérie ; Lindsay, Jocelyn (2017). Théories et modèles d'intervention en service social des groupes. PULaval. 242p

Schappi, P (2011). L'intervention auprès des jeunes. Sociologie implicite. Regards croisés des intervenants sur les jeunes, l'intervention et le social, Chapitre 3, Presses de l'Université Laval, 121 p.

Schoendorff, B., Grand J., & Bolduc, M.-F. (2011) La thérapie d'acceptation et d'engagement – Guide clinique. Bruxelles : De Boeck.

Schoendorff, B. (2009) Faire face à la souffrance. Paris: Retz.

Simard, J. Turcotte, D. La thérapie orientée vers les solutions. Un modèle applicable à l'intervention en contexte d'autorité. Service Social , vol 41 no3, 1992, p.77-93

Taxman, F.S. (2002). Supervision – exploring the dimensions of effectiveness. *Federal Probation*, 66, 2, 14-27.

Tirch , D.; Schoendorff , B.; Silberstein , L.R., (2014). The ACT Practitioner's Guide to the Science of Compassion. New Harbinger Publications.

Tremblay, P. ; Ouellet, F. La réhabilitation par l'intervention : trajectoire inusitée ? Criminologie, vol 45 no2, 2012, p.87-105.

Ugurudike, P.; Raynor, P. (2013) What works in offender compliance, internationale perspectives and evidence-based practice. Palgrave McMillan. 384p.

Umamaheswar, J. (2013) Bringing hope and change: a study of youth probation officers in Toronto. Sage. International Journal of offender therapy and comparative criminology.

Yates, P. ; Prescott, D, Ward, T. (2010) Applying Good Lives and Self Regulation Models to Sex Offender Treatment: A Practical Guide for Clinicians. Safer Society Pr. 320p.

Young, Jeffrey E; Klosko, Janet S.(2003). Je réinvente ma vie. Les éditions de l'homme. 362 p.

Outil d'auto-observation en stage

Nom stagiaire : _____ **Date :** _____

Cet outil complète le journal de bord et il est suggéré de le remplir à chaque semaine et de le présenter à son superviseur. Il est demandé d'enlever toute donnée nominative et ainsi éviter d'identifier la clientèle.

1- Décrire 2 activités significatives effectuées en stage cette semaine

Décrire vos forces-bons coups en lien avec ces activités

2- Décrire les difficultés ou défis rencontrés face à ces activités

3- Faire le lien avec les habiletés à développer (nommer l'objectif atteint ou travaillé) en stage en tenant compte de la grille d'évaluation et de votre contrat pédagogique

4- Objectifs à travailler en lien avec ces activités et moyens à préconiser (outils à utiliser, lectures etc...)

5- Observations, commentaires, questions
